

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

NO: R-3933-2015

HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION

Requérante

c.

L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU  
QUÉBEC (UMQ)

Intervenante

**AFFIDAVIT AU SOUTIEN DES DOCUMENTS DÉPOSÉS EN PREUVE PAR L'UMQ**  
(Art. 29 du Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie chap. R-6.01, a.  
113 et 115)

Je soussigné, PIERRE PRÉVOST, domicilié au 7085, avenue Giraud, Montréal, province de Québec, H1J 2H2, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis l'analyste et témoin de l'UMQ pour les fins du dossier en la présente instance;
2. J'atteste de la véracité et de l'exactitude des documents suivants qui ont été déposés en preuve par l'UMQ dans le présent dossier :  
  
Pièce UMQ-0008 : Mémoire de l'UMQ;  
  
Pièce UMQ-0010 : Présentation abrégée de la preuve de l'UMQ;
3. Tous les faits relatés dans le présent affidavit sont véridiques.

ET J'AI SIGNÉ :

PIERRE PRÉVOST

AFFIRMÉ SOLENNELLEMENT DEVANT MOI  
À MONTRÉAL, CE 11 DÉCEMBRE 2015

Commissaire à l'assermentation pour  
tous les districts du Québec



Régie de l'énergie  
DOSSIER: R-3933-2015  
DÉPOSÉE EN AUDIENCE  
  
Date: 14 DÉC. 2015  
Pièces n°: C-UMQ-0011